

L'article défini « the »

L'article défini (the)

La formation de l'article défini

L'article défini

L'article défini a toujours la même forme écrite, au singulier comme au pluriel : *the*.

the tree / the trees

l'arbre / les arbres

Les emplois à connaître

L'emploi de l'article défini

the est l'équivalent des articles définis français **le / la / les**.

The apple / the apples

La pomme / les pommes

On emploie *the* dans certains cas spécifiques, notamment pour dire que l'on joue d'un instrument, et (rarement) devant certains noms de pays.

I play the violin.

Je joue du violon.

I live in the United States / in the United Kingdom.

J'habite aux Etats-Unis / au Royaume-Uni.

On n'emploie **pas** *the* dans les **généralisations**, les noms de **repas**, les noms de **langues**, les noms d'**activités sportives**, les noms de **jours** ou de **mois**.

∅ *Cats are animals.*

Les chats sont des animaux.

∅ *Breakfast is an important meal.*

Le petit déjeuner est un repas important.

I like ∅ English.

J'aime l'anglais.

I often play Ø tennis.

Je joue souvent au tennis.

Ø Sunday is the best day of the week.

Le dimanche est le meilleur jour de la semaine.